

Les régimes économiques de nos pays diffèrent sur plusieurs points importants. Nous n'avons aucune illusion là-dessus et, d'ailleurs, l'Acte n'est pas fait pour servir à l'arbitrage ou à la conciliation sur ces questions. Nous considérons cependant qu'il serait erroné de croire que notre tâche actuelle ou future consiste seulement à enregistrer les accords qui ont été conclus ou les initiatives auxquelles nous avons collaboré. Nous aurions tort de faire de la création de nouvelles structures ou de l'impact de nos initiatives sur nos relations mutuelles les seuls objets de notre attention.

Nous ne pouvons tout de même pas négliger le fait que nos économies, dans leur ensemble, constituent le noyau du monde dit "industrialisé". La façon dont nous organisons et menons nos économies, la façon dont nous employons nos ressources ont des répercussions mondiales que personne ne dénierait. Beaucoup de gens dans le monde suivront nos discussions avec grande attention, conscients du fait que les signataires de l'Acte final représentent, à peu de chose près, la totalité des nations industrialisées. La communauté internationale se rend compte, comme nous tous, que l'instauration d'une coopération économique plus étroite entre les parties à l'Accord final peut déboucher sur une répartition plus rationnelle des ressources qui profitera, d'abord, aux peuples d'Europe et d'Amérique du Nord. Mais il est évident que, plus nous oeuvrerons de concert et dans notre mutuel intérêt, en tant que pays industriels, plus il nous sera facile de garder présentes à l'esprit nos responsabilités à l'endroit de la communauté mondiale dans son ensemble, et des pays en développement en particulier.

De toute façon, la réalité de l'interdépendance s'impose à nous avec toujours plus d'acuité. Quelle que soit la manière dont nous gérons notre économie, aucun de nous ne peut échapper aux conséquences de la crise énergétique, de l'épuisement des ressources naturelles que nous avons exploitées sans mesure, de la pression qu'exercent sur nos économies limitées les aspirations sans cesse croissantes de nos peuples, et les demandes encore non réalisées des millions de consommateurs des pays du tiers monde. Certes, il ne s'agit pas d'amener nos systèmes à converger, mais de reconnaître la convergence de nos intérêts et de nos préoccupations. D'ailleurs, nous serions mal avisés de la désavouer, car nous ne serions, à coup sûr, guère en mesure de résoudre ces problèmes dans l'autarcie doctrinaire. En outre, nous ne pourrions oeuvrer ensemble sans la confiance mutuelle que l'Acte final voulait instaurer dans nos relations économiques comme dans l'ensemble de nos rapports.